**Compte-rendu de la réunion de bilan du concours Mines-Ponts (CCMP)**

**Session 2018**

Réunion du 12 décembre 2018

**Bilan du Concours 2018 :**

* Pas de dysfonctionnement majeur.
* Un problème cependant s’est posé dans certaines épreuves scientifiques, où trop de candidats ont eu des notes trop basses. Toutes les associations de professeurs ont été reçues pour faire le point sur la situation et envisager les moyens d’y remédier.

**NB :** même si ce problème s’est posé pour des épreuves scientifiques, l’UPLS a également conviée à une brève réunion avec la Direction du Concours et l’Inspection générale. Cela a permis de repréciser les modalités de fonctionnement, conception et sélection des sujets, harmonisation des corrections, suivi des réclamations, etc.

* A l’écrit, les copies sont désormais numérisées et corrigées en ligne, ce qui est une bonne évolution.
* Dans l’ensemble, le mode de fonctionnement actuellement mis en place est pertinent : vérification des sujets par l’IGEN, coordination de la correction des épreuves, traitement des réclamations, circulation des informations entre les sites d’écrit et d’oral, acheminement des sujets, etc… Il faut encore travailler cependant pour mieux organiser les plannings d’oraux, les rendre plus fins et mieux anticiper. La prise en compte des situations de handicap et des tiers-temps n’est pas encore optimale, par exemple en ce qui concerne les logiciels autorisés ou l’enchaînement des épreuves. Les réunions examinateurs/correcteurs préalables aux épreuves seront également améliorées et optimisées l’année prochaine pour accueillir et former les nouveaux membres du jury.
* Une communication régulière est mise en place avec les associations d’enseignants pour le recrutement des correcteurs et examinateurs.
* Les réclamations à l’écrit : des mesures ont été prises et des actions sont en cours pour limiter les erreurs, en s’appuyant en particulier sur les possibilités offertes par le système Viatique (numérisation des copies et correction en ligne).
* En 2017 : 330 réclamations, avec 6 erreurs de report
* En 2018 : 438 réclamations, avec 6 erreurs de report
* Il reste peu de places non pourvues ; seules quelques écoles ne parviennent pas au taux de remplissage optimal. La filière TSI cependant doit être étudiée de près car le nombre de places pourvues est inférieur au nombre de places offertes.

**Perspectives 2019 :**

* Les deux Concours CCMP (Concours Commun Mines-Ponts) et CMT (Concours Mines-Télécom) fonctionnent conjointement pour l’organisation d’un certain nombre d’épreuves ; ce travail en commun est probablement appelé à s’intensifier, de même qu’avec TPE-EIVP. Des réunions auront lieu à partir de janvier 2019.
* Un audit a été mené en 2018 sur le Concours ; des questionnaires et entretiens ont permis aux Ecoles, aux jurys, aux élèves, etc., de réfléchir sur les spécificités et atouts du Concours Commun Mines-Ponts.

Pour l’UPLS, Laurence Gauthier